

Compte rendu de l'Assemblée générale annuelle 2014 - Mardi 18 mars 2014
Péniche Fargo - LYON

L'assemblée générale est ouverte par le président Mathurin Gasparini, qui annonce l'ordre du jour et explique le déroulé de la journée.

Tout d'abord, les rapports d'activités et financiers sont présentés par Marie Irma Kramer et Sandrine Morel, soumis aux votes des adhérents, et validés à l'unanimité, soit 26 voix pour. Les documents sont mis à dispositions des adhérents sur leur espace personnel sur le site internet de la fédération <http://federation-arts-rue-rhone-alpes.fr/espace-adherents/>.

La présentation des projets 2013 qui se poursuivront en 2014 donne lieu aux premiers échanges concernant les projets de l'année.

D'une part, la question du groupe de travail « lieux de fabrique » est abordée. Jusqu'à présent, les rencontres avaient pour objectif de permettre aux lieux régionaux ouverts aux arts de la rue de se connaître et d'échanger sur les pratiques. En parallèle, une réflexion sur la structuration des lieux de fabriques régionaux apparaît à travers des travaux menés par d'autres acteurs, notamment la Nacre et Artvif. Une première réunion s'est déroulée avec ces derniers en janvier afin d'échanger sur l'éventualité de créer un groupe de travail régional : étaient présents la coordinatrice de la fédération ainsi que des représentants de lieux qui font également partis du groupe de travail fédé. Ainsi, le souhait, pour 2014, est de faire évoluer nos travaux et tendre à une réflexion commune. Les enjeux sont de définir les objectifs et les moyens de cette structuration, le périmètre des lieux concernés, les modalités et besoins d'une mise en réseau des lieux. Une prochaine réunion doit avoir lieu début avril, dans l'optique d'une rencontre prochaine avec la Nacre et Artvif, puis par la suite avec Artsfactories.

Par ailleurs, une coordination nationale des lieux intermédiaires s'est mise en place en février 2014, régie par un comité de pilotage qui s'est réuni la veille de l'AG. Omar Toujid fait un compte rendu succinct de cette réunion en expliquant que plusieurs notions se dégagent dans l'analyse d'un lieu dit «intermédiaire » : expérimentation, territoire, artistique, partage et économique. Un travail d'inventaire est nécessaire au niveau régional, qui nécessite un relais à différentes échelles, et ainsi se fédérer pour avoir un poids politique et créer de la valeur.

D'autre part, Marie Irma Kramer expose le projet de mener une enquête auprès des lieux et compagnies arts de la rue régionaux, sur la base d'un questionnaire construit avec l'UFISC et ses adhérents, dont fait partie la fédération nationale. L'objectif est d'avoir un tronc commun de questions pour l'ensemble des structures membres et ainsi avoir des données comparables avec d'autres secteurs artistiques. En lien avec la fédé nationale, la fédé Rhône-Alpes travaille à la construction de ce tronc commun et des questions spécifiques au secteur des arts de la rue. Ce questionnaire sera administré via un logiciel en ligne. L'objectif est de mener l'enquête auprès des lieux de juin à septembre, et auprès des compagnies de septembre à décembre. Les données recueillies permettront d'établir un panorama régional des arts de la rue, une analyse sur la structuration de ces acteurs en terme d'emplois, de ressources financières, d'activités mises en place, et de moyens techniques.

Nous abordons ensuite les rendez vous passés avec les partenaires financiers, la Région Rhône-Alpes et la D.R.A.C. Rhône-Alpes. Il est question, dans un premier temps, des échanges avec la région concernant les dispositifs en place pour le secteur des arts de la rue : il en ressort que peu de demandes sont faites auprès de leurs services. Cependant, cette observation n'est pas récente. Le travail de promotion auprès des compagnies a déjà été mené. Plusieurs problématiques sont pointées en réponse. Il est difficile pour les compagnies émergentes de rentrer en contact avec les services de la région et de s'informer sur les dispositifs. De plus, les aides ne sont pas adaptées à la temporalité des arts de la rue, pensées selon la saisonnalité théâtrale (septembre à mai). Par conséquent, les demandes pour une saison arts de la rue (avril à septembre) glissent sur deux périodes budgétaires (n-1 et n), ce qui complique l'anticipation et la gestion des dossiers. Afin d'apporter une réponse en terme d'information, il est en projet d'organiser une journée

d'informations sur les dispositifs en partenariat avec la Région, et d'y associer d'autres financeurs (DRAC, SACD, autres collectivités, etc...). L'enquête auprès des compagnies aura aussi pour objectifs de faire remonter les difficultés rencontrées auprès des services de la région.

Dans un second temps, Vincent Loubert expose l'entretien avec la DRAC. Ces représentants ont demandé à la fédération de justifier son financement, considérant qu'elle manquait d'un plan d'action structuré. Les activités et projets menés leur apparaissent dilués et de pas répondre à des objectifs précis. Ils demandent à ce qu'un travail de réflexion et de mise en débat plus poussé soit mené, notamment sur la délimitation des arts de la rue et ses critères d'évaluation. Un débat se met en place entre les adhérents sur la nécessité pour les arts de la rue de toujours se définir, cette demande de s'intellectualiser. Depuis des années, des universitaires mènent des recherches sur le secteur, des ressources ont été produites. Il est désolant de devoir sans cesse se justifier sur nos pratiques. De plus, il est pointé que régulièrement des artistes et porteurs de projets arts de rue sont sollicités pour intervenir dans les universités, des colloques et autres recherches, menant à des publications. Afin d'apporter des éléments de réponse aux commentaires de la DRAC, il est proposé que l'on organise la prochaine université buissonnière des arts de la rue en région Rhône-Alpes. Par ailleurs, Bertrand Petit pointe la différence des activités de la fédération avec d'autres réseaux, notamment dans le secteur de la musique. En effet, ces derniers portent des actions d'accompagnement artistique, avec le développement de scènes découvertes, de tremplin. Ainsi, nous questionnons le sujet de la promotion et de la diffusion des arts de la rue en région. Est ce que nous devrions repenser un « Rue libre », une journée telle que « Voyages sensibles », un événement pour les compagnies émergentes, tout en restant vigilant sur le rôle de la fédération qui n'a pas pour vocation d'être programmatrice. Aussi, la fédération tend en partie vers des activités syndicales, comme elle travaille à faire valoir les qualités artistiques du secteur.

La matinée se termine sur la volonté de la fédération nationale de proposer des changements statutaires à la prochaine assemblée générale, concernant la représentativité des adhérents structures au sein du conseil d'administration national. Suite aux négociations des conventions collectives, le manque de représentativité des arts de la rue interpelle : le secteur n'est pas représenté et donc va en subir les conséquences. Le cirque est pris en comparaison, qui a réussi à négocier une annexe spécifique pour ses pratiques. Par conséquent, la fédé nationale se questionne sur les moyens qui lui permettraient d'être présente aux tables de négociations auprès des syndicats et organisations d'employeurs. Pour cela, elle imagine des modifications statutaires permettant aux structures de siéger aux CA. Plusieurs propositions sont faites au cours de l'AG : un rapprochement d'un autre syndicat, Synavi ou SCC : cette alternative a été refusé après vote au sein du CA national, ne souhaitant pas que d'autres syndicats parlent à la place des acteurs des arts de la rue. De plus, ces derniers pourraient chercher à intégrer d'autres adhérents leur permettant plus de poids et donc de représentativité, au détriment du secteur des arts de la rue. Cependant se pose la même question de représentativité pour la fédération : est ce que suffisamment de structures sont adhérentes pour garantir cette représentativité ; l'éventualité de créer un syndicat des arts de la rue, mais au risque de diviser les forces. Néanmoins un changement de statut pourrait également créer une scission au sein de la fédération. Pour conclure, il est fortement conseillé d'être présent à la prochain AG de la fédé nationale qui a lieu le 29 avril à Montreuil, afin de débattre de cette proposition.

L'après midi est consacrée au projet que la fédération souhaite mener à Avignon. La Région Rhône-Alpes organise chaque année des rencontres du spectacle vivant dans le cadre du Festival d'Avignon. Pour ce faire, une péniche est affrétée sur laquelle se déroulent les tables rondes. Cette année, elle est présente du 9 au 18 juillet, et organise un repas pour les professionnels rhonalpains le 15 juillet. La fédération est invitée chaque année à proposer une intervention sur la péniche. Le projet pour 2014 est de proposer une installation sur la péniche sur toute la période et délimiter un temps fort sensible et vivant. Ainsi l'installation se traduirait par une exposition significative des esthétiques des arts de la rue, permettant de capter l'attention et susciter la curiosité, et ainsi inviter les personnes au temps fort.

Il est proposé que l'exposition se compose de totems décorés et construits pour l'occasion, intégrant un téléviseur. Ces objets seraient témoins de la diversité des pratiques des arts de la rue et des médias utilisés, du travail d'une ou plusieurs compagnies, qui auraient travaillé ensemble pour l'occasion. Ils seraient alors mis en jeu avec des comédiens pendant le temps fort. Ainsi la participation des compagnies est possible selon trois types d'interventions : la construction du totem, la réalisation d'une vidéo et la mise en scène du téléviseur pendant le temps fort. Il s'agit de valoriser trois formes de médias : plastique, visuel et le vivant.

Tout d'abord, le média audiovisuel pose question. Pourquoi choisir l'objet de la télévision, le format vidéo ? Quel message est porté via ce média ? En réponse, cela permet d'affirmer la multiplicité des pratiques dans les arts de la rue, la présence de plus en plus forte des arts visuels, et de revendiquer la transversalité. Il ne s'agit pas de centrer les objets sur le téléviseur mais bien d'intégrer

ce média dans le totem. Ainsi, le téléviseur peut également être détourné, et ne pas diffuser une vidéo : il est une fenêtre dans l'objet.

Le programme audiovisuel potentiellement diffusé dans les téléviseurs fait par ailleurs débat : une création spécifique, des extraits de spectacles, un programme à visée documentaire ? L'éthique de la fédération est de représenter et de défendre l'ensemble d'un secteur, il faut être vigilant à ne pas faire la promotion d'une ou plusieurs compagnies en particulier. A contrario, il est difficile de témoigner des arts de la rue sans mettre en avant les artistes de rue. De plus, une création spécifique sera le témoignage du travail d'une compagnie en particulier.

Ensuite, les échanges gravitent autour du message que l'on souhaite porter à travers cette action. L'installation joue un rôle de parade afin d'attirer sur le temps fort, cependant le sens donné a besoin d'être défini et affirmé : informer sur ce que sont les arts de la rue avec une action de terrain, témoigner de la vitalité de nos esthétiques, inviter à la collaboration entre les équipes artistiques, donner à voir le tissu régional des arts de la rue. La péniche est un lieu de passage, fréquentée essentiellement par des professionnels, notamment du théâtre, et des institutionnels. Est ce qu'il n'y pas un risque que l'intervention desserve aux arts de la rue ? Comment faire résonner ce média ?

Ainsi, l'un des enjeux se situe dans la préparation du temps fort et de la mise en scène de ces totems. Plusieurs propositions sont faites : utiliser le média du téléviseur pour tourner en dérision certains programmes télévisés, dans l'objectif de combattre les clichés du manque d'excellence artistique des arts de la rue - « Un incroyable talent », « Plus belle la rue », « la chaîne des arts de la rue » - ; un scénario interactif entre la machine (le matériel audiovisuel) et les comédiens, qui donne à voir une confrontation avec le vivant ; une mise en scène de chaque objet mais qui nécessite une cohérence globale afin d'éviter un « patchwork indigeste ».

Par ailleurs, les moyens nécessaires à la réalisation du projet sont pointés. L'action demande un investissement bénévole qui n'est pas simple pour tous, de dégager du temps qui peut être précieux à l'heure actuelle pour la survie d'une compagnie. Il est indispensable d'établir un cahier des charges afin de préciser les attentes, les ressources (financières, humaines), les modalités techniques et logistiques pour la construction du totem et l'intervention pendant le temps fort, l'installation des totems sur la péniche. Une fois ce cahier des charges défini, nous pourrons communiquer auprès des équipes artistiques rhonalpines sur le projet. A la suite des échanges, cinq équipes se dessinent pour la construction des totems. Une prochain réunion doit s'organiser pour affiner le projet.

Les échanges de l'après midi terminent sur le sujet des nouveaux découpages administratifs de la région dans le cadre de la loi de décentralisation, et notamment de la métropole que va devenir le Grand Lyon, des zones urbaines qui vont se dessiner autour des préfectures de chaque département rhonalpines, et des intercommunalités rurales. Il serait nécessaire de relancer une dynamique de sensibilisation de ces nouvelles collectivités qui vont se mettre en place, de rencontrer les acteurs politiques, d'effectuer un travail de lobbying sur le développement des arts de la rue dans leurs politiques culturelles.

L'AG se clôture par l'élection du conseil d'administration : 10 candidats ont présenté leur candidature, et ont été élus à l'unanimité, soit 26 voix votantes. L'élection du bureau s'est ensuite déroulé au sein du nouveau CA.

Les administrateurs pour l'année 2014 sont :

- Nathalie BRUERE
- Mathurin GASPARINI - *Président*
- Éléonore GUILLEMAUD
- Marie LACOUX - *Déleguée régionale*
- Vincent LOUBERT - *Vice-président*
- Sandrine MOREL - *Trésorière*
- Palmira PICON
- Stéphanie QUENIN-BLACHE
- Vanessa RIPPE - *Secrétaire*
- Omar TOUJID - *Délégué régional suppléant*